



PROCES VERBAL

COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

LUNDI 30 AOÛT 2021 – 20H00 – LE MANS

| | |
|-----------------|---|
| PRESENTS | CHARBONNEAU Marie-Jo – COUDRIN Meddy – CHAUVIN Philippe – CORVAISIER Jocelin – GAILLON Armelle – GEROME Sandro – LEROUX Arnaud - LIBEAUT Isabelle – MECKES Charles – MELOCCO Frédéric - PELLERIN Nathalie – PIOUS Bruno – PORTAL Karine – PRUDHOMME Guy |
| INVITES | MICHON Bernard – Ligue des Pays de la Loire |
| EXCUSES | ANGAUT Jean-François - BIZET Joël – DENISE Frédéric – DIB Antoine – RENOUS Samuel – ROUSSET Véronique |
| ABSENT | |

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Le Président ouvre la séance en espérant que tout le monde a passé de bonnes vacances et revient ressourcé.

Il remercie Bernard MICHON pour sa présence ce soir, pour ceux qui le ne connaissent pas il est le président de la commission discipline de la ligue.

Félicitations à Frédéric DENISE pour son obtention d'examen OTM Haut Niveau.

Vous aurez noté la très bonne campagne du basket Français au JO avec 2 belles médailles.

Le Président a assisté jeudi soir à la première Visio Fédérale, il a partagé via whatsapp les informations importantes pour la rentrée.

Le pass sanitaire sera une nouvelle contrainte pour nos clubs, la Fédération encourage à la vaccination.

La mise en œuvre du Pass'Sport, via la plateforme du Compte Asso de chacun de nos clubs, doit encourager l'inscription de nombreux jeunes licenciés (50€ de soutien de l'État pour la prise de cotisation, sous conditions de ressources) dans nos clubs dès aujourd'hui et jusqu'au 31 octobre, date fixée par le Gouvernement pour l'application de ce dispositif. Les clubs ont reçu l'information le 23 août, avec un tuto. Il faut absolument qu'on sonde les clubs pour savoir ceux qui ne l'auraient pas fait.

Les 'adhérents actifs', licenciés lors de la saison 2020-21, continueront à payer leur socle, nous devons faire une communication aux clubs.

La Fédération, consciente de l'impact de la crise sanitaire sur la mobilisation de nos dirigeants, encadrants et bénévoles, s'est engagée à offrir la gratuité (part socle de la FFBB, de la Ligue Régionale et du Comité Départemental) de 40 000 licences de nouveaux 'adhérents actifs'.

Ces 'adhérents actifs' sont des licencié.es ayant exclusivement une fonction, au sein d'un club, de dirigeant/encadrant, technicien ou officiel, sans être pratiquant.es (joueur, basket santé, etc.) ; dans le cadre de la P JL (respect de la République), tout 'adhérent actif' devra être dorénavant licencié.

Ainsi, pour toute nouvelle création d'un socle, accompagné de l'une au moins des fonctions de dirigeant/encadrant, technicien ou officiel : il y aura automatiquement gratuité de la part FFBB, de la part régionale et de la part départementale jusqu'à concurrence de 10 socles dans un même club.

Cette disposition ne vaut pas pour une création de socle avec fonction(s), complétée d'une extension de pratique.

Karine PORTAL a participé au Campus 2021 dans le Gard. Elle nous rapporte que les échanges étaient intéressants, les intervenants de qualité. C'est une très bonne formation.

Deux sarthois sont partis en formation animateur Basket Santé à Eaubonne (Val d'Oise) : Davoine Mickael (Roézé basket) et Proust Sébastien (MSMO). Une labellisation DÉCOUVERTE d'une action Basket Santé se déroulera le 04/09/2021 à ROEZE SUR SARTHE

Enfin, le Président informe que :

- Un nouveau conseiller Technique a été mis en place au sein du Comité 53 (Thibault JACQUES).
- Mr SIMONNET Damien a pris ses fonctions de directeur Général du comité 85.
- Mlle CHARLES Romy a quitté ses fonctions au sein de la Fédération, En attendant la nouvelle personne qui prendra place d'ici septembre, je vous invite à vous rapprocher de Philippe CABALLO pcaballo@ffbb.com ou à Najib CHAJIDDINE nchajiddine@ffbb.com en cas de besoin.

-

INFORMATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire Général propose de commencer par étudier deux demandes de club en cette reprise.

* Un club souhaiterait une dérogation afin de mettre en place deux ententes en U17 Garçons et Senior Féminin avec un autre club lui-même déjà membre d'une CTC.

Après échange entre élus, il est décidé de prendre en compte les éléments suivants pour se prononcer :

- Période particulière en sortie de Covid.
- Club situé en milieu rural
- Les deux structures sont des « petites » structures de moins de 100 licenciés
- Les équipes n'évolueront pas en pré-région ou D1

Le Secrétaire Général propose de répondre favorablement à cette demande, pour cette saison, en incitant le club à rejoindre la CTC à court terme.

Accord à l'unanimité.

* Un club souhaiterait avoir l'autorisation de faire jouer une joueuse et un joueur U10 sur le championnat U13. Après consultation du CTF Guillaume COULBAUT et de la ligue régionale, il s'avère qu'aucun dispositif ne nous permet d'accepter cette demande.

Le Secrétaire Général propose donc de refuser la demande du club.

Accord à l'unanimité.

*** Validation de l'annuaire départemental**

Suite à l'envoi de l'annuaire aux élus pour relecture avant validation, la Commission Technique a souhaité que soit à nouveau abordé le nombre de licences 1C, 2C, OCT autorisées sur les championnats jeunes pré-régionaux. La Commission Technique souhaite un alignement du nombre sur les règlements de la ligue régionale car ce sont des championnats qualificatifs.

Un débat s'instaure entre les élus autour de deux questions :

- Devons-nous oui ou non porter ce nombre de 3 (comme actuellement) à 5 ?
- Si oui, devons-nous le faire sur l'ensemble de la saison ou que jusqu'à la fin de la phase qualificative à la région (Noël) ?

Après avoir écouté les différents arguments, le Secrétaire Général propose que le nombre de licences 1C, 2C ou OCT autorisées sur les championnats jeunes qualificatifs à la région soit porté à 5 sur la phase qualificative (septembre / décembre) pour être en conformité avec le règlement régional.

La disposition est adoptée avec 5 votes pour, 5 votes contre et 4 abstentions, le voix du Président étant prépondérante dans ce cas de figure.

Le Secrétaire Général propose ensuite l'adoption de l'ensemble de l'annuaire qui n'a subi que des corrections de forme, d'orthographe ou pour suivre l'évolution de la nouvelle version de l'emarket.

Accord à la majorité (une abstention).

Le Secrétaire Général tient à remercier Christelle PASQUIER pour son gros travail sur cet annuaire en ce début de saison.

*** Points salariés**

Les salariés ont repris à temps plein en présentiel à leur retour des congés d'été.

Il est demandé aux Présidents de Commission responsables d'un salarié d'être plus vigilant lors de demandes de congés. En effet, il ne faut pas que des congés posés puissent perturber la bonne marche du Comité. Pour rappel, le Président de Commission donne son accord puis les congés sont validés par le Président du Comité ou le Secrétaire Général.

Après échanges, les élus insistent sur le fait qu'un cadre doit être posé autour de ces demandes de congés, notamment en matière de délais. Un point sera fait prochainement avec les salariés sur ce sujet.

La formation de Fabien BELLEC est lancée et semble bien se dérouler.

Notre service civique a fini sa mission cet été. Les circonstances Covid n'ont pas aidé à ce que cette première expérience soit pleinement une réussite. Nous attendons le recrutement de deux autres services civiques prochainement, les fiches de poste sont en ligne et les premières candidatures arrivent. Il faudra établir très vite les modalités et le calendrier du recrutement.

* Point sur la tournée d'été

Fabien BELLEC a transmis un point sur la tournée d'été. Le bilan est mitigé au vu du faible nombre de participants, du temps d'intervention parfois plus court que le temps de déplacement, des infrastructures pas toujours adaptées... Une réunion bilan devrait avoir lieu avec le Conseil Départemental, nous remontrons ces points.

* Validation des membres des Commissions

Le Secrétaire Général propose à validation les membres des Commissions en annexe.

Accord à l'unanimité.

* Point aide financière apportée aux clubs

A la demande d'un élu, le tableau présentant les aides financières que le Comité a octroyé aux clubs est à nouveau présenté. Il est rappelé que les sommes annoncées ne correspondent pas à des sommes versées à chaque club mais au total de ce qui n'a pas été facturé, des avoirs qui ont pu être fait et des sommes qui ont été remboursées.

COMMISSION COMMUNICATION / EVENEMENTIEL - FRÉDÉRIC MELOCCO

Le nouveau logo est en place depuis Juin 2021 et avec lui toute une nouvelle charte graphique qu'il faut respecter pour tous les documents officiels du Comité Départemental. Le site internet et le BSI par exemple sont déjà aux nouvelles couleurs. Des modèles de courrier et de présentation seront envoyés aux élus et aux salariés. De nouvelles signatures électroniques vont bientôt être finalisées.

Frédéric MELOCCO va prendre du recul par rapport à la gestion des réseaux sociaux. Fabien BELLEC va reprendre la gestion de ces supports de communication. Pour rappel, nous relayons et partageons sur nos réseaux les actions menées par le Comité Départemental. Les clubs peuvent faire une demande lors d'une action exceptionnelle.

Frédéric MELOCCO présente succinctement le partenariat entre la FFBB et Besport. Une présentation plus complète de cette application sera faite à la réunion des secrétaires.

Frédéric MELOCCO rappelle qu'il faudra se positionner en cette année « post Covid » sur les actions / événements que l'on souhaite remettre en place.

COMMISSION TECHNIQUE - ARNAUD LEROUX

La Commission Technique interroge sur les formats de compétitions en cette rentrée.

La priorité sera donnée à des poules de 4 qui semblent plus adaptées aux incertitudes actuelles.

Arnaud LEROUX demande si les encadrants des sélections / détections pourraient avoir des polos.

Charles MECKES répond qu'il faut faire une demande précise au trésorier.

COMMISSION DES OFFICIELS - KARINE PORTAL

Le recyclage départemental aura lieu le 4 septembre. Le problème actuel est que seulement 11 arbitres départementaux sont à jour de leurs obligations médicales et/ou administratives.

Une formation emarque V2 aura lieu le même jour avec la participation des OTM départementaux et de bénévoles du club d'accueil (Le Mans CSSG).

Les matchs de préparation ont commencé. La CDO a pour l'instant réussi à répondre à toutes les sollicitations des clubs pour avoir des arbitres sur ces rencontres.

Nadège LARCHER a été promue « Arbitre Nationale » et Frédéric DENISE a réussi l'examen d'OTM Haut-Niveau.

L'examen d'arbitre départemental subit quelques modifications avec plus de possibilités données aux formateurs départementaux dans le suivi du elearning notamment.

Karine PORTAL rappelle qu'il faut télécharger la nouvelle version d'emarque V2 qui vient de sortir.

COMMISSION 3X3 - KARINE PORTAL

L'équipe 3x3 des JS Coulaines a participé à l'Open de France à Poitiers et a terminé 8^{ème}. Félicitations à elles.

Une réunion va être calée prochainement pour mettre en place un championnat en Sarthe dont les modalités sont encore à définir. Myfeet13 est toujours partant pour être partenaire.

Des tournois ont eu lieu au Mans ou dans les environs pendant l'été avec plus ou moins de succès. Un bilan sera fait prochainement.

Un événement aura lieu avec la ville du Mans les 19 et 20 septembre sur le parvis des Jacobins.

Karine PORTAL informe qu'il y a pas mal de demandes pour jouer en 3x3. Cela semble prometteur. Une précision sera faite à la réunion des secrétaires pour bien différencier les tournois 3x3 et le championnat 3x3.

Karine PORTAL informe qu'une réunion est prévue à la ligue régionale prochainement pour annoncer le format du championnat 3x3 Région.

COMMISSION QUALIFICATIONS - BRUNO PIOUS

Nous sommes actuellement à quasiment 1 500 licencié(e)s, soit sans surprise un retard conséquent par rapport à la saison passée (environ 700 licences). Bernard MICHON informe que la ligue régionale accuse elle aussi un report important en termes de prise de licences (- 5000 environ), mais qu'il est également possible que des licences soient faites et en attente de validation dans les clubs.

Bruno PIOU espère qu'avec la reprise des forums ou manifestations dans les communes cela va repartir.

Frédéric MELOCCO exprime son inquiétude par rapport à l'obligation du Pass Sanitaire qui lui a déjà fait perdre notamment des encadrants et des seniors. Les nouvelles demandes de licence ne concernent pour le moment que des jeunes de moins de 12 ans.

COMMISSION MINIBASKET - NATHALIE PELLERIN

Les bulletins d'engagement ont été envoyés aux clubs, les réponses doivent arriver pour le 13 septembre.

Le forum Mini Basket est prévu le 16 octobre au matin à la Maison des Sports. Un intervenant sur le micro-basket a été demandé à la FFBB.

TRESORIER - PHILIPPE CHAUVIN

Nous avons reçu la subvention ANS (16 600 euros). Philippe CHAUVIN remercie Karine PORTAL et Bruno PIOU qui se sont beaucoup investis dans ce dossier ce qui nous permet d'obtenir une somme très importante par rapport aux années passées.

Philippe CHAUVIN rappelle qu'il faut valider la façon dont on va utiliser l'enveloppe financière que nous avons dégagé en fin de saison dernière pour des actions à destination des clubs en ce début de saison pour relancer le basket en Sarthe. Chaque élu est invité à faire rapidement des propositions.

DIVERS

Sandro GEROME demande ce qui se passe si un joueur veut quitter un club au mois d'août.

Jocelin CORVAISIER rappelle que pour qu'une demande de mutation hors délai soit acceptée il faut que cette mutation réponde à des critères exceptionnels bien précis, ou qu'il y ait accord du président du club quitté.

Sandro GEROME informe du refus d'un club de libérer un joueur pour intégrer un projet U15 région alors que ce niveau de jeu n'est pas proposé dans son club.

Jocelin CORVAISIER répond qu'un point va être fait avec la Commission Technique sur cette question et qu'un courrier pourra éventuellement être fait au club concerné.

Arnaud LEROUX demande si le Comité Départemental pourrait réfléchir aux possibilités de se doter d'un directeur, comme ce qu'il se fait dans les autres départements de la ligue.

Arnaud LEROUX trouve dommage que l'annuaire ne soit voté qu'en septembre et pas en mai ou juin.

Karine PORTAL et Isabelle LIBEAUT informent qu'elles proposeront lors d'une prochaine réunion un point sur les solutions de financement qui pourraient exister dans le cadre de la création d'un nouvel emploi orienté notamment vers le développement de l'arbitrage.

Charles MECKES rappelle qu'il faut renouveler la convention CD Basket - UNSS - USEP - DSDEN durant l'année 2021-2022 avec notamment l'organisation du championnat de France UNSS Lycée.

Bernard MICHON remercie pour l'accueil et se félicite d'avoir pu faire la connaissance de certains élus. Il rappelle le rendez-vous des Automnales du basket, organisées par la Ligue le samedi 23 octobre à Angers. Ces Automnales seront axées à destination des élus des Comités Départementaux.

La séance est close à 22h45.



Président du Comité de La Sarthe,
Charles MECKES.



Secrétaire Général,
Jocelin CORVAISIER.

ANNEXE

| | | |
|--|---|--|
| COMMISSION DES OFFICIELS | BIZET Joël BROSSARD Nicolas DELIERE Peggy DENISE Frédéric GAUTHIER Florian GUET Philippe JUTAN Christophe LARCHER Nadège MASSON Paul-Enguerran PELLERAY Cathy PEUGNET Perrine PORTAL Alain PORTAL Karine ROCQUENTIN Jean-Michel RIVIERE Nicolas SINEAU Thierry | |
| COMMISSION TECHNIQUE | RENOUEL Samuel LEROUX Arnaud GEROME Sandro ROUSSET Véronique | |
| COMMISSION MINIBASKET | PELLERIN Nathalie BELLEC Fabien LIBEAUT Isabelle GAILLON Armelle CHARBONNEAU Marie José DUMONT Florence COUDRIN Meddy ROBINOT Peggy | |
| COMMISSION COMPETITIONS | LAURENSON Michel ANGAUT Jean-François POTIER Yves BERNARD Alexandrine RIVIERE Patrick LEGEAY Cédric | |
| COMMISSION QUALIFICATIONS | PIOU Bruno PASQUIER Christelle POTIER Yves GUIBERT Marcel | |
| COMMISSION EQUIPEMENTS | PIOU Bruno POTIER Yves | |
| COMMISSION COMMUNICATION/EVENEMENTIEL | MELOCCO Frédéric DENIS Romain BELLEC Fabien FORTIN Samuel | |
| COMMISSION RÉCLAMATION | RIVIERE Nicolas LEROY Jean-Baptiste GAUTHIER Florian | BIZET Joël PORTAL Alain BROSSARD Nicolas |

